

Trophée départemental des mixtes

Dimanche 8 Mars 2026

Lieux : 62145 ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE, Allée des Galibots, Salle des sports

Concours ouvert à tous les archers licenciés FFTA ;
Toutes licences sauf licences sans pratique et licences découvertes 2025
Tenue et chaussures de sport obligatoires

Une équipe se compose d'un homme et d'une femme de même catégorie et du même club
Une limite d'une équipe par arme par club est imposée jusqu'au 18 janvier. Au-delà de cette date, les autres équipes de la même arme du même club pourront s'inscrire.

Inscription : 12€ par équipe

Au plus tard le 4 mars 2026, Sur Inscript'Arc : <https://bit.ly/TdM62-2026>

Règlement par chèque à l'ordre de : « Arc Club d'Enquin-lez-Guinegatte »

À l'adresse suivante : 62145 ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE, 26 Rue du Château d'Eau



	Matin	Après-midi
Greffe	9h00	13h30
Échauffement (2 volées) puis qualifications	9h30	14h00
Matches de poules	11h00	15h30
Big Shoot Off	11h45	16h15
Podium	12h00	16h30

Matin	Archers débutants [NL] (1ère licence prise à partir du 01/09/2023)	18m blason unique- 60cm
	Arc nu (toutes catégories) [BB]	18m blason unique- 60cm
	Arc à poulies (U15 à S3) [CO]	18m blason trispot - 40cm
Après-midi	Arc classique (toutes catégories) [CL]	18m blason unique- 40cm

Buvette et restauration sur place

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de casse, perte, vol de matériel, flèches, arc, etc....

